

## COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

### Commission TOURISME du mardi 02 mai 2017 à 18h30

#### **Personnes présentes :**

Maryse Thomas (présidente de la commission tourisme)  
Liliane Baudet  
Claude Murguet  
Michel Tourniol  
Hélène Demay  
Bruno Nauleau

#### **Agent responsable du service tourisme :**

Nathalie Rivière

#### **Personnes excusées :**

Catherine Laurent  
Pascal Raffier  
Jean Vergnenègre  
Kristiane Hink (Maisonnais sur Tardoire)

#### **Personnes absentes :**

Laurette Vimpère  
Marc Civel  
Valérie Craig  
Philippe Villette  
Sylvain Djerou (Maisonnais sur Tardoire)

Début de la réunion à 18h30

#### **Ordre du jour :**

- 1 – Validation de la maquette des sets de table
- 2 – Proposition de tarifs « taxe de séjour » pour le nouveau territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018
- 3 – Convention artisans 2018
- 4 – Création de petits groupes de travail

#### **1 – Validation de la maquette des sets de table 2017**

Quelques modifications sont apportées par les élus, et seront transmises par mail à Thierry Vareillaud et/ou Caroline Parent (chargés de communication) pour rectification de la maquette avant impression. Cette année, avec l'élargissement du territoire, 35 000 sets de table devraient être imprimés.

**2 – Proposition de tarifs « taxe de séjour » pour le nouveau territoire**

La commission tourisme décide de soumettre au vote du conseil communautaire le tarif à la nuitée le plus bas pour chaque catégorie d'hébergements.

<b>LES TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>		
<b>Nature et catégorie de l'hébergement</b>	<b>Tarifs par nuitée et par personne</b>	
	<b>Fourchettes tarifaires à partir de 2017</b>	<b>Tarifs proposés par la commission tourisme du 02/05/17</b>
Palace	Entre 0,70 € et 4,00 €	0,70
Hôtel de tourisme 5 étoiles Résidence de tourisme 5 étoiles Meublé de tourisme 5 étoiles	Entre 0,70 € et 3,00 €	0,70
Hôtel de tourisme 4 étoiles Résidence de tourisme 4 étoiles Meublé de tourisme 4 étoiles	Entre 0,70 € et 2,30 €	0,70
Hôtel de tourisme 3 étoiles Résidence de tourisme 3 étoiles Meublé de tourisme 3 étoiles	Entre 0,50 € et 1,50 €	0,50
Hôtel de tourisme 2 étoiles Résidence de tourisme 2 étoiles Meublé de tourisme 2 étoiles Village de vacances 4 et 5 étoiles	Entre 0,30 € et 0,90 €	0,30
Hôtel de tourisme 1 étoile Résidence de tourisme 1 étoile Meublé de tourisme 1 étoile Village de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambre d'hôtes Emplacement dans une aire de camping-cars ou un parc de stationnement touristique par tranche de 24 heures	Entre 0,20 € et 0,80 €	0,20
Hôtel, résidence ou meublé de tourisme ou village de vacances non classé ou en attente de classement	Entre 0,20 € et 0,80 €	0,20
Terrain de camping et de caravanage classé en 3, 4 et 5 étoiles	Entre 0,20 € et 0,60 €	0,20
Terrain de camping et de caravanage classé en 1 et 2 étoiles ou équivalent	0,20 €	0,20
Port de plaisance	0,20 €	0,20

### **3 – Convention artisans 2018**

L'ex office de tourisme de la Vallée de la Gorre demandait jusqu'à présent une participation forfaitaire de 50 euros à chaque artisan qui exposait, afin notamment de contribuer financièrement à la partie communication de l'exposition, et au vernissage de celle-ci.

Désormais et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la commission tourisme décide de ne plus percevoir de participation forfaitaire de la part des artisans, et de ne plus organiser et/ou financer de vernissages pour les expositions.

En revanche, la convention d'expo-vente sera harmonisée avec celle de l'ex office de tourisme du pays des feuillardiers pour ne devenir qu'une seule et même convention en 2018 pour les deux bureaux d'accueil de l'office de tourisme Ouest Limousin - avec le même pourcentage sur les ventes - à savoir : 15% pour la CCOL et 85% pour l'artisan.

### **4 – Création de petits groupes de travail**

Afin de privilégier le travail d'équipe, il a été décidé de créer au sein de la commission tourisme, de petits groupes de travail avec les thématiques suivantes :

Groupe 1 – RANDONNEE

Groupe 2 – ANIMATIONS (expos à Saint Laurent, animations diverses...)

Groupe 3 – MARCHES FERMIERS

Chaque membre de la commission tourisme devra faire part de son choix *avant le 1<sup>er</sup> juin 2017* à Nathalie Rivière : « n.riviere@ouestlimousin.com ».

La partie « patrimoine » n'apparaît pas dans ces groupes de travail, car chaque membre de la commission est invité à transmettre par mail à « n.riviere@ouestlimousin.com », un inventaire du patrimoine de sa commune *avant le 30 septembre 2017*.

### **Questions diverses**

L'espace muséographique du PNR et la boutique des créateurs sont ouverts aux heures d'ouverture de l'OT accueil d'Oradour sur Vayres

Afin d'assurer la sécurité des cyclistes, la commission tourisme propose au conseil communautaire de la CCOL de faire une demande auprès des principaux intéressés pour la mise en place d'une signalétique spécifique sur tout le territoire communautaire :



Fin de la réunion à 20h30



**Office de Tourisme Ouest Limousin : tourisme@ouestlimousin.com**

Accueil Oradour sur Vayres (87150)

5 avenue du 8 mai 1945

05 55 78 22 21

· De début janvier à fin avril :

Les lundi et vendredi de 9h30 à 12h30

Le jeudi de 13h30 à 17h30

· De fin avril à fin juin :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h30, le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h30

· Juillet et août :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

· De début septembre à fin décembre :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h30, et le mercredi de 9h30 à 12h30

Accueil Saint Laurent sur Gorre (87310)

Place des allumettes

05 55 00 06 55

· Jusqu'au 30 juin et à partir du 16 août :

Mardi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Mercredi et samedi matin de 10h à 12h

· Du 1er juillet au 15 août :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h